



Auribeau-sur-Siagne • Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

### **Avis de Marché de Travaux**

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA Pôle Azur Provence.  
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sénard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **travaux de traitement d'air de l'aménagement du sous-sol du Musée International de la Parfumerie.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45331000.

Lieu d'exécution : 2 Boulevard du Jeu de Ballon, 06130 Grasse.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le délai d'exécution des travaux est fixé à 7 semaines maximum à compter de la réception de la notification du marché prévue semaine 13/2011. Le titulaire peut proposer un délai d'exécution contractuel inférieur. Le marché est traité à prix global et forfaitaire

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les travaux à exécuter comprennent la fourniture et la pose d'une installation neuve de traitement d'air pour un espace d'exposition temporaire. Ils comprennent également les réglages et essais des différents matériels installés. la description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières (Cctp).

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : il est pratiqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5 % du montant initial du marché. La retenue de garantie peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - avance : 5% du montant du marché sous réserve de la présentation d'une garantie à première demande couvrant le montant de l'avance. Le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.  
- mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.  
- délais global maximum de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.  
- intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.  
- financement sur fonds propres 100%, section investissement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont indiquées à l'article 3.a du Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 11 mars 2011, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur : [www.e-marches06.fr](http://www.e-marches06.fr)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pole-Azur-Provence\_06\_20110221w-1.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 février 2011.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence  
Direction Construction, Patrimoine, Déplacement.

Correspondant : Mme ROMME Cécile, 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 06-63-23-53-78, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice 33 Boulevard Franck Pilate, 06359 Nice, tél. : (+33) 0-49-20-41-31, courriel : [greffe.ta-nice@juradam.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradam.fr), télécopieur : (+33) 0-49-35-57-83, adresse internet : <http://www.tanice.juradam.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel : Articles L551-4 et L551-9 du code de justice administrative.

Référé contractuel : Articles R 551-7 à R 551-10 du code de justice administrative.

Recours pour excès de pouvoir : Articles R 421 et suivants du code de justice administrative.

Recours de plein contentieux : Articles R 421 et suivants du code de justice administrative.